Initiative : pour 500 millions de francs suisses

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1985)**

Heft 783

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017757

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

INITIATIVITE

Pour 500 millions de francs suisses

Les radicaux suisses ratissent avec le sujet de l'imposition du couple et de la famille. Leur institut de sondage a dû leur apprendre, sans surprise, que la lutte contre une fiscalité ressentie comme trop lourde demeurait un des sujets de préoccupation des citoyens suisses. Alors on a sorti la botteleuse électorale, et à qui voudrait les accuser de démagogie, ils répondront que le Tribunal fédéral lui-même a cadré le sujet.

Le groupe de travail entrant dans le vif du sujet propose trois mesures: splitting partiel, déduction sur le second revenu, augmentation des déductions pour enfants. Mais il ne faut pas oublier que la révision de la Loi sur l'impôt fédéral direct est actuellement en discussion. Le débat est engagé devant la Commission du Conseil des Etats qui a décidé, bousculant le Conseil fédéral qui avait fait un premier pas, des amendements sur le même sujet, en se montrant généreux pour quelque 500 millions de francs.

Est-il dès lors convenable de lancer une initiative à grands fracas alors que par prudence et réalisme on ne veut pas dépasser un montant donné (le demi-milliard) de pertes fiscales, alors qu'on sait qu'on ne résout pas le problème (il s'agira d'allègements et non pas d'égalité entre couple marié et non marié), alors qu'on n'ignore pas, de surcroît, que ce sujet fiscal, si l'on veut tenir compte des charges familiales et de l'épouse qui n'exerce pas d'activité lucrative, n'a pas de solution rigoureuse et égalitaire même en y mettant le prix?

On est, avec ce sujet fiscal, dans le domaine de l'approche d'une plus grande équité, du réformisme non spectaculaire, de la recherche du consensus et non pas dans le théâtre-politique.
Comme il n'y a pas entre partenaires gouvernementaux de désaccord sur cet objectif, il aurait été plus sage de se fixer un calendrier de réalisation au lieu d'attendre six ans pour que l'initiative déploie ses effets éventuels, tout en niant les suspicions parce que l'un veut tirer la couverture à soi.

Pour mémoire: «la perte de 500 millions sera rapidement compensée par l'augmentation de la substance fiscale», écrivent les radicaux; à rappeler, chaque fois, lors des discussions sur les augmentations du salaire réel ou sur les moyens de lutte contre la fraude fiscale.

A. G.

P.S. Des voix se font déjà entendre pour affirmer qu'il serait plus simple d'imposer comme un couple marié les concubins. On aura, ce jour-là, grâce à la droite, franchi un pas important vers «plus de liberté». Monsieur est prié de faire savoir à l'administration s'il loge chez sa copine.

---

le monde entier, dont une à Genève, trois aux Etats-Unis (à New York à la Cinquième Avenue) et une à Paris (Avenue George-V).

Pour les sièges suisses, «Kompass 83/84» mentionne les activités suivantes: mandataire-conseiller en vue d'acquisition de participations, conseils pour engager du personnel, sélection de personnel et sélection de cadres. Cette dernière activité est probablement la plus profitable. Didier Pourquery[1] *affirme «rien au-dessous de cinquante mille dollars de salaire annuel». Que l'on parle de «chasseurs de têtes», de «body snatchers» (déterreurs ou ravisseurs de cadavres) ou de «piratages de cadres», il s'agit toujours de désigner une activité faisant appel à de nouvelles méthodes de sélection qui se substituent aux méthodes traditionnelles jugées insuffisantes.*

A ce niveau, les frontières n'ont plus de signification. Et pourtant, dans un texte publié aux Etats-Unis et traduit par Didier Pourquery, Egon P.S. Zehnder écrit en particulier: «Une véritable recherche internationale de cadres *n'existe pas. Il existe simplement des missions de recherches internationales plus ou moins complexes qu'on peut classer en missions pour un pays étranger et missions multi-pays.» Il ajoute qu'il faut tenir compte des styles particuliers de management et de prise de décision. Les maisons disposant de consultants «connaissant bien leur territoire national, tout en possédant un style international fixe et ue organisation sur le modèle de l'entreprise unique», peuvent exécuter au mieux les missions les plus complexes.*

Actuellement l'entreprise de services d'Egon P.S. Zehnder est au 650e rang dans la liste des principales entreprises suisses: en 1984, chiffre d'affaires consolidé de 59,3 millions de francs, bénéfice net supérieur à cinq millions, 251 collaborateurs dont 85% hors de Suisse (Schweizerische Handelszeitung). Ne convient-il pas, en présentant ce Zurichois et son entreprise, d'établir un parallèle avec Rudolf «Fänsch» Farner (1917-1984) que le séjour aux Etats-Unis avait sensibilisé à la publicité, comme le passage aux Etats-Unis a sensibilisé Egon Zehnder à de nouvelles méthodes de services rentables aux entreprises?
Sacrés Zurichois, avouez-le!

[1] Didier Pourquery, *Chasseurs de têtes*, Editions Stock, 1985.
Voir également: *The Swiss and Liechtenstein who's who*, 1982 et *Wer ist wer in Zürich?*, 1977.